initiative européenne de renforcement des capacités (ecbi)

pour un renforcement durable des capacités en appui aux négociations internationales sur les changements climatiques

ATELIER REGIONAL FRANCOPHONE ecbi

Dakar, du 15 au 17 octobre
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST EN 2007

Introduction

Les travaux de l'atelier régional 2007 de renforcement des capacités sur les changements climatiques pour les pays francophones d'Afrique de l'Ouest se sont déroulés du 15 au 17 octobre 2007 à Dakar (Sénégal). L'atelier a regroupé les points focaux de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), ainsi que des représentants des Ministères chargés des Finances et/ou du Plan venus de 9 pays africains: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger et Sénégal. Il y avait au total 23 participants. Trois cadres de l'ecbi étaient là pour animer les travaux. Mr Amadou Lamine DIAGNE, Conseiller Technique du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature chargé de la Coopération, représentant l'Etat hôte, a accueilli les participants au Sénégal et leur a souhaité de fructueux travaux. Les participants ont discuté des questions saillantes à l'ordre du jour des réunions COP13 et COP/MOP3 devant se tenir en décembre 2007 a Bali. Ils se sont notamment penchés sur le besoin de renforcement des capacités dans la région, afin que ses délégués, pour la plupart francophones, puissent traiter des ces questions en connaissance de cause et a un niveau égalant celui de leurs collègues anglophones. Comme ce fut le cas aux ateliers ecbi précédents, les discussions se sont tenues dans une ambiance décontractée mais ont porté sur des aspects importants des négociations. Un exposé a expliqué aux participants moins au courant les concepts de base des changements climatiques. Tous furent informés en détail des questions saillantes à l'ordre du jour de la prochaine Conférence des Parties à la CCNUCC (COP13)/ Conférence des Parties au Protocole de Kyoto (MOP3). Des participants plus expérimentés ont ensuite fait des exposés sur les questions-clés pour les états africains. On trouvera ci-dessous un résumé des discussions et des conclussions.

LE regime CCNUCC et Protocole de Kyoto APRES 2012

On a rappelé aux participants les processus entamés fin 2005 visant à examiner l'avenir du régime changements climatiques des NU : le Dialogue[1] et l'AWG ou Groupe de travail spécial[2]. On a noté que les travaux se concentraient sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, étant donné que celles-ci étaient la cause primordiale du réchauffement, mais que l'élaboration d'une stratégie d'adaptation était également importante, ceci au vu des effets négatifs (économiques, sociaux, écologiques) du réchauffement désormais inévitables.

Il est urgent de mettre en place un régime qui soit continuerait celui de Kyoto, soit lui succéderait : le quatrième rapport d'évaluation du GIEC (AR4 2007) dit clairement qu'il y a désormais une très grande certitude que les changements importants observés dans les paramètres climatiques durant la dernière décennie des 100 années précédentes sont attribuables à l'augmentation des concentrations en gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère.

Un consensus s'est dégagé comme quoi le nouveau régime devrait être adopté en 2009 ; pour cela, il faut que des négociations commencent officiellement à Bali, à COP13 et COP/MOP3.

Les pays en développement, et notamment les plus vulnérables, qui seront les plus atteints, devraient saisir l'occasion d'exprimer leurs besoins et de se faire entendre durant la période 2007 – 2009, période cruciale pour participer à l'élaboration du nouveau régime, ainsi que s'assurer de ce que leurs intérêts soient pris en considération. Un des participants a fait remarquer que les pays africains ne devraient pas refaire les erreurs faites lors de l'adoption du Protocole de Kyoto, lorsque : par exemple, la façon dont le MDP avait été mis en pace a eu pour résultat d'exclure les pays africains de sa mise en œuvre. Plusieurs participants ont souligné qu'il était nécessaire que le Groupe africain s'engage le plus possible dans les négociations en s'appuyant sur les aspects communs aux

[1] Dialogue pour une action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques par un renforcement de l'application de la Convention

[2] Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur la deuxième partie de sa quatrième session

pays de la région, même si parfois les obstacles linguistiques que rencontrent les délégués francophones les incitent à souhaiter établir des sous-groupes sur une base linguistique

Au récent Séminaire d'Oxford, les Boursiers ont reconnu que les plus grands émetteurs parmi les pays en développement devront faire des efforts pour atténuer leurs émissions a la fois substantielles et croissantes. Les Parties à l'Annexe I voudront que ces Parties, qui ne sont pas à l'Annexe I, prennent partie au nouveau régime, sinon en s'engageant à des mesures d'atténuation, tout au moins en adoptant des politiques de développement durable favorables au climat. Les Boursiers ont également suggéré qu'en ce qui concerne le rôle à prendre par les Etats, on différentie en fonction de l'ampleur de leurs émissions.

Enfin, les participants ont discuté la nécessité d'établir une structure pour un financement adéquat de l'adaptation et du transfert des technologies (y compris des technologies d'adaptation). Une telle structure constituera un élément primordial dans les négociations pour les pays en développement, et en particulier pour les pays vulnérables (PMA et pays africains) dons les besoins d'adaptation seront considérables. Ces pays devront négocier a partir d'une position forte et bien informée ; ils devront utiliser leurs exigences afin d'obtenir des concessions, non seulement des Parties Annexe I mais également des grands émetteurs dans le G77.

Le mecanisme de developpement propre (MDP)

Un expose a rappelé aux participants les principales caractéristiques du cycle MDP et a souligné le fait que jusqu'à présent, les pays africains ont eu peu, voir pas, accès aux projets MPD ; parmi 762 projets enregistrés, seuls 21 se situent en Afrique (dont 10 en Afrique du Sud et 8 en Afrique du nord). A ce jour, il n'y a aucun projet MDP en Afrique de l'Ouest.

Les participants ont pris note que soit l'examen du Protocole de Kyoto en vertu de son article 9, soit le nouveau régime, serait une occasion de réexaminer et d'améliorer le MPD. Un certain progrès a déjà été réalisé (projets de faible ampleur, regroupement, MDP programmatique). Dans tout pays, l'engagement du secteur privé est crucial; en Afrique, ce secteur recherche souvent des investissements de faible ampleur donnant un rapport financier rapide. Le faible taux d'émissions dans la plupart des pays africains est également un facteur freinant les investissements. On a suggéré que les pays pourraient entreprendre des projets pilote qui montreraient la faisabilité de projets MDP (apprentissage par l'action). Un de ces projets pilote pourrait être subsidié par l'aide aux pays en développement. Tous s'accordaient pour trouver les règles de financement trop contraignantes. Les participants ont noté que le SBSTA débattrait de questions méthodologiques relatives au MDP en décembre 2007.

Adaptation et Fonds pour l'Adaptation

Apres de brèves introductions sur l'importance de l'adaptation pour les pays vulnérables, et sur la façon dont cette question a été traitée dans les décisions et les activités sous le régime CCNUCC actuel, les participants ont discuté du Fonds pour l'Adaptation (FA).
La part des fonds provenant des activités sous le MDP (prélèvement pour l'adaptation) qui alimente le FA a été générée dans et par les pays en développement autant que par les investisseurs dans ces projets. Ceci contraste nettement avec les autres fonds établis pour le financement de projets d'adaptation : la priorité stratégique du FEM pour l'adaptation; le Fonds pour les pays les moins avancés ; le Fonds spécial pour les changements climatiques sont tous alimentés par des contributions faites a titre volontaire par des pays riches. Les déboursements se font par l'intermédiaire du FEM.

Ces fonds, qui s'élèvent à $225m à l'heure actuelle, ne suffiront pas à couvrir les énormes besoins financiers de l'adaptation (estimés à entre $28 et $67 milliards d'ici 2030). Toutefois, le FA a le potentiel de contribuer de façon significative aux besoins d'adaptation des pays vulnérables, surtout si on étendait le prélèvement pour l'adaptation aux autres transactions du carbone (échange de droits d'émission et mécanisme d'application conjointe). Dés lors, le gouvernance du FA est d'une importance primordiale pour les pays en développement ayant besoin de fonds pour l'adaptation. A Nairobi en 2006, la COP/MOP2 est convenue des principes, modalités et de certains critères pour la gouvernance du FA . En mai 2007, le SBI26 a approuvé des critères les critères d'admissibilité, les domaines prioritaires et la monétisation de la part des fonds.

Crucialement, la COP/MOP2 a décidé que le AF devait opérer sous l'autorité et la tutelle de la COP/MOP et devait lui rendre compte. Les dispositions institutionnelles sont encore sous discussion (on espère qu'elles seront adoptées par COP/MOP3). Au Séminaire d'Oxford, les Boursiers se sont nettement exprimés en faveur d'une gérance par une entité indépendante du FEM, et d'un Conseil exécutif. Les procédures de prise de décisions devront garantir l'autorité de la COP/MOP. Les Boursiers on également proposé que le Conseil exécutif soit composé d'experts financiers et en matière d'adaptation, choisis par la COP/MOP et agissant en leur capacité personnelle. La gestion quotidienne du fonds pourrait être confiée à un secrétariat soit au sein d'une organisation existante soit établi séparément.

Transfert des Technologies

Les pays du G77 ont demandé que le régime CCNUCC d'après 2012 contienne des instruments légalement contraignants sur le TT (y compris des technologies d'adaptation), ainsi que la création d'un Conseil pour la mise au point et le transfert des technologies. Ces pays ont également demandé qu'une source de financement soit créée spécifiquement pour le TT, ceci afin de surmonter les problèmes provenant du fait que le secteur privé dans les pays industrialisés détient en général les droits de propriété intellectuelle sur ces technologies.

Jusqu'ici, les travaux sur le TT se sont concentrés sur l'atténuation et les transferts nord - sud. Le Programme de travail de Nairobi pour l'adaptation vise à 'promouvoir l'élaboration et la diffusion de méthodes et d'outils permettant d'évaluer et d'améliorer la planification, les mesures et les initiatives en matière d'adaptation'. Certains participants ont exprimé l'opinion que les technologies pour l'adaptation étaient moins faciles a transférer, parce que plus diffuses. On estime qu'un transfert sud- sud répondrait mieux aux besoins.

Excursion

La délégation sénégalaise avait organisé une excursion sur le terrain afin de montrer aux participants deux des quelque 200 bassins de rétention construits au Sénégal pour recueillir les eux de ruissellement pendant la saison des pluies. Faute de tels réservoirs, des quantités d'eau considérables sont perdues chaque année, ceci au moment où les conditions climatiques, notamment le manque d'eau de pluie, sont défavorables à l'agriculture et à l'environnement. Les bassins de rétention ont joué un rôle important dans le renforcement de l'agriculture familiale par le développement d'activités de contre-saison : aussi bien les récoltes de produits alimentaires et de produits forestiers que l'élevage du bétail ont augmenté et ont subi une diversification.

Les participants ayant exprime le désir d'en savoir plus sur les bassins de rétention, le Docteur Mohammed Thiam du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique rurale et de la Sécurité alimentaire leur fit un exposé détaillé. Les participants remercièrent Dr Thiam ainsi que la délégation sénégalaise pour un après-midi particulièrement instructif.

Conclusions de l'ateleir

Dans un tour de table, les participants ont exprimé leur appréciation pour l'assistance qui leur est offerte par l'ecbi dans la préparation des négociations importantes. Les participants ne faisant pas partie des ministères de l'environnement avaient eu l'occasion de se familiariser avec les questions d'actualité au sein du processus CCNUCC et étaient mieux informés des ressources nécessaires. A plusieurs reprises durant l'atelier, on a mentionné les obstacles linguistiques que ressentent les négociateurs ouest- africains et les participants ont discuté de la façon d'y remédier. On a suggéré que des fonctionnaires francophones fassent des stages chez leur homologues anglophones des départements chargés des changements climatiques. On souligné qu'il était crucial que les PMA continuent à mieux s'organiser et à bien établir la continuité. On a fait remarquer qu'il se peut que les PMA aient été 'devancés' par les SIDS (petits états insulaires en développement), mieux organisés. La réunion du groupe africain à Abuja (29-31octobre) s'inspirerait des conclusions de l'atelier et serait une occasion de renforcer les liens communs entre les pays de la région.

Workshop Participants

- Euloge Macaire Tahou, Côte d'Ivoire, Ministére de l'Economie et des Finances, Chargé d'Etudes Secteur Environnement et Eaux et Forets
- Mohamed Diallo, Guinea, Direction Nationale de la Dette Extérieure des Investissements Publics, Ministére de l'Economie des Finances et du Plan, Chef de section Chargé du Suivie Evaluation
- Moussa Gousmane, Niger, Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable Point Focal UNFCCC
- Ahmed Traoré, Guinea, Ministére de l'Agriculture et de l'Environnement Chef projet Changement Climatique
- Alexandre Cabral, Guinea-Bissau, Direction Générale de l'Environnement Projet Changement Climatique, Directeur National Programme Changements Climatique Point focal UNFCCC
- Birama Diarra, Mali, Direction Nationale de la Météorologie, Chef de Division Recherche et Développement
- Boubacar Fall, Senegal, ENDA ENERGIE, Chargée de programme
- Bubu Jallow, Gambia, Department of State For Forestry and the Environment State House Banjul,
- Chaibou Dan Bakoye, Niger, Ministére de l'Economie et des Finances, Chef de la Division Environnement et Gestion des Ressources Naturelles
- Cheikh Ndiaye Sylla, Senegal, Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés, Directeur adjoint de l'environnement
- Dassi Lésan Etiennette Florence, Benin, Ministére de l'Environnement et de la Protection de la Nature Chef Division des Etudes Juridiques et du Suivi de l'Application des Textes Réglementaires
- Diallo Amadou, Burkina Faso, Ministére de l'Economie et des Finances, Chef de service/ Direction Générale de la Coopération
- Francisco Quimontche, Guinea-Bissau , Direction Générale du Plan SEPIR, Directeur du Département Secteur Productif
- Ismo Ulvila, Senegal, Commission Europeenne, Conseiller
- Jean-Philippe THOMAS, Senegal, ENDA ENERGIE, Coordinateur du Programme Energie, Environnement et Développement de Enda TM
- M. Bobodo Blaise Sawadogo, Burkina Faso, Ministére de l'Environnement et Cadre de Vie SP/CONEDD, Point Focal UNFCCC
- M. Joseph Sylla, Guinea, Ministére de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement des Eaux et Forets, Point Focal National UNFCCCChef de division prévention des pollutions
- Mme Madeleine Diouf Sarr, Senegal, Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés Chargée de programme Changements Climatique Division Pollutions et
- Mme Ndeye Fatou Guène, Senegal, Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés Chargée de programme Changements Climatique, Division Cadre de Vie
- N'goran Kouadio Desire, Côte d'Ivoire , Ministére de l'Environnement et des Eaux et Forets Assistant au projet Changement Climatique
- Nogoye Thiam, Senegal, ENDA ENERGIE, Chargée de programme
- Pa Ousman Jarju, Gambia, Department of Water Ressources, Director and UNFCCC Focal Point
- Paul Boton Agbakou, Benin, Ministére des Finances, Directeur des Dépenses en Capital
- Saleemul Huq, UK, ecbi/IIED, Group Head Climate Change Group
- Claire Parker, UK/Belgique, ecbi
- Ilona Millar, UK, ecbi/ FIELD,